

Je Vote aux élections municipales !

Facile
à lire et à
comprendre



Ce document est écrit en FALC.

FALC veut dire Facile A Lire et à Comprendre.

Le FALC aide à mieux comprendre les informations.

Ce document m'explique :

- Qui peut voter ?
- Comment je m'inscris sur la liste électorale ?



vote

Qui peut voter ?

Pour voter à Montreuil, je dois :

1- Habiter à Montreuil

2- Avoir plus de 18 ans

3- Être français ou européen.



Si je suis européen, je peux voter mais seulement pour les élections municipales et européennes.

4- Être inscrit sur les listes électorales

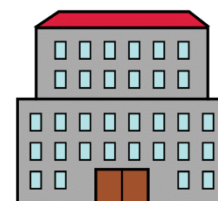
Une personne sous tutelle ou sous curatelle peut s'inscrire et voter.

Qu'est-ce que la liste électorale ?

La liste électorale c'est la liste des personnes qui peuvent voter.

Pour savoir si je suis inscrit sur la liste électorale :

- Je demande à la mairie de Montreuil par téléphone au 01 48 70 63 14
- Ou je regarde sur internet :



mairie

Je vérifie sur internet que je suis bien inscrit sur la liste électorale - je clique

Je ne suis pas inscrit sur la liste électorale,
je demande à être inscrit.



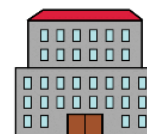
s'inscrire pour voter

Comment m'inscrire sur la liste électorale ?

Je peux m'inscrire jusqu'au **6 février 2026**.

Pour m'inscrire sur les listes électorales de Montreuil, je peux :

- Me rendre à l'**accueil de la Tour Altaïs**,
- Ou me rendre à la **mairie des Blancs Vilains**
- Ou m'**inscrire par internet, jusqu'au 4 février 2026** :



mairie

Je m'inscris sur la liste électorale en ligne - je clique

- Ou faire une demande par **courrier à l'adresse** :

Tour Altaïs, 1 place Aimé Césaire, 93100, Montreuil



internet



courrier

Je remplis le document trouvé sur internet :

Lien vers le document à remplir pour m'inscrire sur la liste électorale - je clique

Je remplis et je signe le document.

J'envoie tous les documents à la mairie.

Quels documents pour m'inscrire sur la liste électorale ?

Pour m'inscrire sur la liste électorale j'ai besoin :

- De ma carte d'identité
- OU de mon passeport
- Du formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales - je clique pour le remplir
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à mon nom et prénom.



Le justificatif de domicile c'est un document qui dit où j'habite.

Par exemple :

- Une quittance de loyer
- Une facture d'électricité
- Une facture d'eau
- Une facture de gaz



Une quittance de loyer c'est un document qui dit que j'ai payé mon loyer.

Je demande la quittance de loyer à mon propriétaire.

Je vis chez mes parents et j'ai moins de 26 ans :

Je demande une attestation d'hébergement à mes parents



maison

Une attestation d'hébergement est une lettre qui précise l'adresse où j'habite.

La lettre doit être écrite à la main.

Je dois aussi demander une copie de la pièce d'identité de l'un de mes parents.

Je vis chez mes parents et j'ai plus de 26 ans :

J'ajoute un document à mon nom et prénom que je reçois à cette adresse.

Je vis en foyer :

Je demande une attestation d'hébergement au directeur du foyer.



établissement médico-social

Une attestation d'hébergement est une lettre qui précise l'adresse où j'habite.

La lettre doit être écrite à la main.

Je suis inscrit :

Je reçois ma carte d'électeur par courrier.

Avec ma carte je deviens un électeur.

Un électeur c'est une personne qui peut voter.



Important :

Je peux m'inscrire toute l'année.

Quand il y a une élection dans l'année, je dois m'inscrire avant une date limite.

Je téléphone à la Mairie pour connaître la date limite au 01 48 70 63 14



appeler au téléphone

Si je déménage :

Je dois demander mon inscription dans ma nouvelle ville.

Ce document a été relu et validé par un groupe FALC de l'ESAT MARSOULAN.